

PLAN LOCAL D'URBANISME  
INTERCOMMUNAL

Commune de LA POSTOLLE

4.3.11.Document graphique

Centre de la commune au 1 / 2 000 ème

Plan n°4.3.11

REVISIONS, MODIFICATIONS ET MISES A JOUR

Arrêté par délibération du Conseil  
Communautaire : le 20/08/2019  
Approuvé par délibération du Conseil  
Communautaire :

INITIATIVE Aménagement et Développement  
Adresse : 4, Passage Jules Olier - 70000 VESOUL  
Tel : 03.88.79.86.47 - Fax : 03.88.79.31.69  
initiative@orange.fr  
Agence de Beaumont  
Tel : 03.81.81.53.29 - initiative25@orange.fr

0 m 20 m 40 m 60 m 80 m 100 m

\*Origine cadastre (C) - DGFIP - Droits de l'Etat réservés - 2012 \*  
Plan cadastral actualisé en Juin 2016

Légende :

— Limite de zones et de secteurs.

ZONES URBAINES

**Us** Zone urbaine mixte : habitat et activités économiques, services, équipements compatibles avec l'habitat - Secteur où l'assainissement autonome est autorisé.

ZONES AGRICOLES

**A** Zone, équipée ou non, à protéger en raison du potentiel agronomique, biologique ou économique des terres agricoles.

ZONES NATURELLES ET FORESTIERES

**N** Zone, équipée ou non, à protéger en raison soit de la qualité et de l'intérêt des sites, des milieux naturels, des paysages, soit de leur caractère d'espaces naturels.

**Nf** Zone équipée ou non, à protéger en raison soit de la qualité et de l'intérêt des sites, des milieux naturels, des paysages, soit de l'existence d'une exploitation forestière, soit de leur caractère d'espaces naturels.

**Nt** Secteur de la zone présentant des abris troglodytiques

Emplacements réservés et numéro d'opération.

Liaisons douces à conserver ou à valoriser.

Bâtiment agricole existant

Bâtiment pouvant changer de destination

Espaces boisés classés

Eléments paysagers et écologiques repérés au titre des articles L.151-19 et L.151-23 :

Eléments ponctuels ou linéaires du bâti ou du paysage (données commune et IAD) :

- Arbres remarquables / Alignements d'arbres / Promenades arborées
- Puits / Lavoir / Fontaine
- Eglise / Croix / Monument / Habitats troglodytiques / sculpture ...

Cours d'eau, fossé, marre, étang. Milieux humides (données DREAL)

Vergers de production (V1) Vergers au sein du village (V2)

Bois, haies, bosquets

Risques et nuisances repérés au titre des articles R.151-31 ou R.151-34 :

Axe de ruissellement

Zones potentiellement sujettes aux inondations de cave  
 Zones potentiellement sujettes aux débordements de nappes

Voir plan de l'ensemble de la commune

Emplacement réservé

Numéro	Nature de l'opération	Bénéficiaire	Superficie m²
1	Extension du cimetière	Commune de La Postolle	1577
2	Aménagement hydraulique	Commune de La Postolle	2475
3	Création d'un verger conservatoire	Commune de La Postolle	4234

